

APPEL A PROJETS 2023-2024

DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite de dépôt du dossier : 24 novembre 2023, (format informatique de préférence)

Auprès du service urbanisme et transition écologique de Châteaurenard
i.borel@chateaurenard.com.

IDENTIFICATION

Nom de la structure :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom de(s) la personne(s) qui supervise(nt) l'opération :

NOM DU PROJET :

Classe(s) concernée(s) :

Nombre d'enfants pour chaque classe :

PUBLIC VISÉ :

Nombre d'enfants concernés par le projet :

Tranche d'âge des enfants :

LE PROJET

Présentation du projet :

Actions envisagées :

Objectifs :

Restitution :

La restitution se fera sous forme d'exposition du lundi 27 mai au vendredi 31 mai 2023 au centre culturel et festif de l'Étoile ; et d'une présentation sur scène par les élèves lors de la soirée du mardi 28 mai 2023 à 18h. La Commune se réserve le droit de modifier ou de reporter la restitution à tout moment, si les circonstances l'exigent.

Supports de restitution envisagés :

(Panneaux explicatifs, reportage photos, ou autre ...)

BUDGET PRÉVISIONNEL DÉTAILLÉ :

Il pourra être présenté sous forme de tableau.

Faire apparaître le détail de ce que les structures financent sur leurs fonds propres,

ÉCHÉANCIER

Il pourra être présenté sous forme de tableau.

L'aide accordée par projet sera proportionnelle à la satisfaction des critères de sélection du jury.

Lors du classement, les 3 premiers projets (ou plus, exceptionnellement) se verront accorder une dotation qui ne pourra dépasser le budget prévisionnel remis avec le dossier de candidature.

Toute demande de financement pour un déplacement fera l'objet d'une étude attentive du jury, quant aux objectifs de la sortie pédagogique en relation avec le projet en lien avec la transition écologique.